Saison 2026/2027

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES (Bureau)
Procès-verbal n°03

Réunion du : **A :**	**Lundi 2 novembre 2026** **18h45 à la Maison du Football**
Présidence :	M. Guillaume LAMBERT-COUCOT (visio)
Présents :	Mme Sonia RIGAUD MM. Daniel CHABOT, Michel CHRISTMANN, José LORENZO, Jean Pierre MONNERET, Joël ROCHERIEUX et Yann SCHWAB.
Excusés :	MM. André PICHOT, David ROCHET et Didier VINCENT.
Invité :	M. Gwenaël MARTIN.

1. Approbation du dernier PV

Les membres présents approuvent le dernier PV de CDA du 28 septembre 2026 à l'unanimité.

2. Condoléances / Félicitations / Remerciements / Prompt rétablissement

La Commission souhaite un prompt rétablissement à tous les arbitres blessés.

La Commission remercie sincèrement toutes les personnes qui se sont investies pour la journée arbitrage du 7 octobre et la formation initiale arbitrage des 17, 18 et 24 octobre.

3. Courriers

- Mail du club de Gevry suite au courrier envoyé par la CDA relatif à l'indisponibilité de leur arbitre. Une réponse leur sera faite par téléphone dans les prochains jours.
- La Commission prend note d'un mail de Ludovic VERU en date du 25 octobre 2026 concernant un match qu'il a dirigé à cette date.

4. Journée de l'arbitrage du 7 octobre 2026

Un retour est fait sur l'organisation de la journée arbitrage du 7 octobre.

La CDA remercie le club de RC Lons pour le prêt des installations de la Plaine de jeu de Perrigny, ainsi que les clubs qui ont mis des joueurs des catégories U11 et U13 à disposition pour cette action : RC Lons, Bresse Jura Foot et FC Plateau 39.

Vidéos arbitrage, biathlon technique avec questions en rapport avec l'arbitrage, et petite collation étaient à l'ordre du jour pour l'animation de cette action pilotée par Gwenaël Martin accompagné de quelques membres de la CDA.

5. Bilan de la FIA des 17, 18 et 24 octobre 2026

Un retour est fait sur la formation initiale qui a eu lieu dans les locaux du club de Bresse Jura Foot à Bletterans.

La Commission remercie le club de Bresse Jura Foot pour le prêt des installations ainsi que toutes les personnes qui ont assuré l'encadrement de cette formation.

14 candidats dont une féminine et un candidat du district de Saône et Loire ont validé leur examen théorique à l'issue de la 3ième journée de formation.

Ces candidats seront évalués en pratique dans les prochaines semaines.

Il a été débattu de la possibilité de désigner les très jeunes arbitres sur un match U13 avec accompagnement avant de les évaluer sur un match de la catégorie U15. Les membres présents ont validé cette proposition à l'unanimité.

6. Actions projet arbitrage

La Commission fait le point sur les actions du projet arbitrage :

- 2 formations arbitres de club ont été organisées à Damparis et Morbier les 2 et 23 octobre 2026.
  Ce qui porte à 15 le nombre d'arbitres club à la date du 2 novembre 2026.
- Les jeunes arbitres formés lors de la FIA de Bletterans seront accompagnés chacun par un jeune arbitre de Ligue qui aura en charge de l'aider et l'accompagner dans les démarches relatives à ses nouvelles fonctions d'arbitre. Yann SCHWAB se chargera de recruter et désigner un « mentor » pour chacun de ces nouveaux arbitres.
- Paul IKOLLO NDOUMBE, délégué des arbitres auprès de la CDA, et élu par ses pairs à l'occasion du stage de rentrée du 5 septembre, sera invité à participer à la prochaine réunion de CDA.
- Des contacts seront pris dans les prochains jours afin de mettre en place une formation « management » à destination d'une catégorie d'arbitres de District.

7. Discipline

RAS

Rappel aux Arbitres :
Les rapports disciplinaires doivent parvenir au District au plus tard le **Mardi avant 17h**.
En cas de non-envoi de rapport disciplinaire ou envoi hors délai, une **amende** de **50 euros** sera infligée à l'arbitre fautif et cette dernière sera déduite de ses frais d'arbitrage versés par le District du Jura.

8. Prochaine FIA

La prochaine FIA aura lieu les 19,20 et 26 février 2027 dans les locaux du club de MONTMOROT.

9. Fréquence des indisponibilités

Suite à de nombreuses et fréquentes indisponibilités de certains jeunes arbitres, quelques clubs ont été officiellement informés au regard de cette situation.

10. Absences du mois

Absences relevées : le club a 7 jours suite à la parution du PV pour faire appel (uniquement par écrit) :

- **03/10/2026 : Yacine LARIBI (Bresse Jura Foot) Match D1 Jura Lacs 2 – Mouchard/Arc 1**
  (1ière Absence - Amende 40 € + 2 matchs de suspension).
- **10/10/2026 : Noam BOUSSON (La Joux) Match U18R1 Lons RC - Racing Besançon**
  (3ième Absence - Amende 80 € + 2 matchs de suspension).
- **17/10/2026 : Ethan BENARROUDJ (Gevry) Match U18 D1 Jura Stad – Gj Porte du Jura**
  (1ière Absence - Amende 40 € + 2 matchs de suspension).
- **17/10/2026 : Nathan BORGEOT (Courlaoux) Match U15 D1 Lons RC – Arcade foot**

(1ière Absence - Amende 40 € + 2 matchs de suspension).

- **24/10/2026 : Ethan BENARROUDJ (Gevry) Match U18 D1 Jura Nord – Jura Lacs**
  (2ième Absence - Amende 80 € + 2 matchs de suspension).

Absences confirmées suite au PV de la réunion de CDA du 28 septembre 2026 :

- **12/09/2026 : Noam BOUSSON (La Joux) Match U15 D1 Coteaux de Seille – Arcade**
  (1ière Absence - Amende 40 € + 2 matchs de suspension).
- **19/09/2026 : Noam BOUSSON (La Joux) Match U15 R1 Bresse Jura Foot – Pontarlier**
  (2ière Absence - Amende 80 € + 2 matchs de suspension).

La Commission rappelle que les sanctions administratives de la Commission Départementale des Arbitres sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel qui juge en dernier ressort.
(**Art. 190 des RG de la FFF**)

11. Tour de table

Chacun a possibilité de s'exprimer, faire des remarques ou exposer son point de vue sur divers sujets en rapport avec les thèmes abordés par la CDA.

12. Prochaine CDA

La date de la prochaine réunion de CDA sera programmée dans le courant du mois de novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Jean Pierre MONNERET	**Guillaume LAMBERT-COUCOT**
Secrétaire CDA	**Président CDA**